



UNIL | Université de Lausanne
Relations internationales
Château de Dorigny
CH-1015 Lausanne

**APPEL À PROJETS POUR
LES ÉCHANGES VIRTUELS / COIL**
Collaborative Online International Learning

JUIN 2022

Direction
[Relations internationales](#)

1. Contexte

La crise du COVID-19 a largement impacté les activités internationales des universités et amène ces dernières à devoir repenser certains aspects de leur stratégie d'internationalisation, en intégrant notamment la dimension de la digitalisation mais aussi celle de la durabilité.

Même si l'on constate avec satisfaction une volonté de reprendre les semestres d'échange à l'étranger pour les divers avantages qu'ils représentent, la crise sanitaire a impacté et impacte encore les comportements vis-à-vis des échanges, avec par exemple plus de prudence lors de la planification d'un séjour. Quoiqu'il en soit, ce contexte appelle à l'innovation.

Il est difficile aujourd'hui de connaître l'ampleur de l'impact de la crise sanitaire sur les velléités de mobilité des étudiant·e·s à l'avenir. Les premiers signes montrent une volonté de ces dernier·e·s de continuer à bénéficier de semestres d'échange à l'étranger. Néanmoins, le contexte actuel incite à innover.

Dans ce contexte de pandémie persistante, de nombreuses hautes écoles ont offert la possibilité à leurs étudiant·e·s et aux étudiant·e·s des institutions partenaires de suivre leurs cours à distance, mais ces expériences de *mobilité virtuelle*¹ ne représentent qu'une solution partielle, tant d'un point de vue pédagogique que dans une perspective d'internationalisation (expérience d'immersion sociale, linguistique et culturelle limitée). Cela ne peut constituer une alternative à un échange classique. Loin de devenir le format principal d'enseignement à l'UNIL, il est indéniable que la digitalisation prend une place croissante dans l'enseignement. Tenant compte de cela dans la politique internationale de l'institution, ce deuxième appel à projets est lancé, visant le développement de réels *échanges virtuels*, appelés aussi *Collaborative Online International Learning (COIL)* et allant au-delà de la mise en ligne de cours traditionnels.

2. Echanges virtuels / COIL : définition

On parle d'*échanges virtuels* ou de *COIL* en référence à des enseignements en ligne centrés sur une collaboration interuniversitaire, aussi bien entre enseignant·e·s qu'entre étudiant·e·s, et qui s'enrichissent des approches et des expériences de chacun, y compris dans une dimension interculturelle. A la différence du concept de *mobilité virtuelle*, les *échanges virtuels / COIL* consistent en des enseignements conjoints mis sur pied entre enseignant·e·s de deux universités (ou plus) en et faisant partie de l'offre de cours de chaque institution. Cela permet aux étudiant·e·s de vivre une expérience d'*internationalisation at home* dans un contexte d'incertitude qui impacte les séjours à l'étranger. De tels enseignements ne peuvent pas remplacer la plus-value d'une mobilité semestrielle à l'étranger mais permettent néanmoins une forme d'expérience internationale.

3. Objectif de l'appel à projets

Le Service des relations internationales (SRI) lance cet appel à projets en collaboration avec le Centre de soutien à l'enseignement de l'UNIL (CSE) avec pour objectif de financer une

¹ Par mobilité virtuelle, on entend le fait de simplement suivre des enseignements donnés à distance par une institution étrangère, sans qu'il n'y ait d'interaction entre étudiant·e·s des différentes institutions ni de concept pédagogique tenant compte de cette diversité d'étudiant·e·s. Cela équivaut à un enseignement à distance classique.

dizaine de projets pouvant démarrer au semestre de printemps ou d'automne 2023. L'objectif n'est pas de proposer de nouveaux cours, mais de modifier le format de certains enseignements existants en les proposant sous forme d'*échange virtuel* / *COIL* entre deux ou plusieurs universités. La possibilité de créer un nouveau cours au format COIL reste également possible mais n'est pas un pré-requis.

Les projets proposés pourront soit viser le renforcement de partenariats existants, soit le développement de nouvelles collaborations démontrées comme stratégiques par les porteurs-euses du projet. Le public cible peut être de niveau BA ou MA (undergraduate ou graduate selon le pays de l'institution partenaire).

En raison des différences de calendrier académique entre institutions, il n'est généralement pas possible de réaliser toutes les sessions de cours en mode échange virtuel (COIL), mais il est important de prévoir une part conséquente de la charge de travail des étudiant·e·s dans un mode virtuel (interactions entre étudiant·e·s et enseignant·e·s des deux institutions, travaux en groupe à distance, etc). Les enseignant·e·s sont par ailleurs priés de tenir compte d'éléments pratiques tels que le décalage horaire, la langue d'enseignement ou l'infrastructure informatique du partenaire dans l'élaboration de leur projet.

Dans la mesure où la collaboration entre étudiant·e·s et enseignant·e·s d'institutions différents est au cœur du projet pédagogique, les intérêts de tels enseignements seront nombreux :

- Confrontation à d'autres approches pédagogiques
- Enrichissement par la contribution d'étudiant·e·s apportant un autre regard et de nouvelles perspectives
- Apprentissage de la collaboration à distance avec des étudiant·e·s d'autres horizons
- Expérience de l'interculturalité
- Développement de compétences linguistiques

4. Éligibilité

Pour être éligible, un projet doit être porté par au moins deux requérant·e·s, soit un·e de chaque institution partenaire. Toutes les disciplines sont admissibles.

À l'UNIL, le·la requérant·e principal·e doit être membre du corps professoral, Maître d'enseignement et de recherche (MER), ou Maître assistant·e. Dans l'institution ou les institutions partenaires, le·la requérant·e principal·e doit être membre du corps académique. L'institution partenaire doit être une université accréditée.

L'accord de principe du décanat ou du·de la responsable de cursus sur l'enseignement du cours concerné à l'UNIL en format échange virtuel / COIL est nécessaire au stade de dépôt du projet. Une démarche similaire dans l'institution partenaire, au niveau du département, de la faculté ou de l'université est demandée. Un appui financier, technique ou pédagogique émanant de l'institution, faculté, unité ou structure partenaire concernée sera considéré comme un atout lors de l'évaluation.

5. Modalités de financement

Il est prévu de financer un maximum de dix projets à hauteur de CHF 10'000.- chacun. Ce soutien permettant l'engagement d'un·e assistant·e étudiant·e (à hauteur de CHF 5'000.- max) et l'équivalent de CHF 5'000.- de prestations du Centre de Soutien à l'Enseignement (CSE) 'in kind' pour soutenir les projets. Le 'pack' de prestations du CSE comprend :

- Accompagnement pédagogique du projet par un·e conseiller·e pédagogique (CP) (un travail de documentation de l'expérience sera réalisé par le CP afin de valoriser l'investissement des enseignant·e·s)
- Un Hackathon organisé en début de projet pour préciser la scénarisation pédagogique
- 1 vidéo de promotion du projet
- 5 vidéos de contenu

Le soutien du projet débute avec le Hackathon de lancement puis s'étale jusqu'à la fin du semestre concerné.

6. Évaluation

Un comité de sélection sera composé de membres de la Direction et de pairs professeur·e·s-chercheur·e·s et , qui procéderont à un classement institutionnel.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- Valeur ajoutée et objectif du format en mode échange virtuel/ COIL par rapport à un enseignement standard
- Pertinence des modalités pédagogiques proposées
- Qualité du partenariat, apport et complémentarité du ou des partenaires
- Faisabilité du projet
- Pérennisation du projet
- Perspectives de développement ultérieurs
- Modalités de valorisation du projet (communication interne / externe)

7. Calendrier

- Lancement de l'appel : **1^{er} juin 2022**
- **16 juin 2022, 11:30-12:30** : séance d'information en ligne aux futur·e·s porteurs et porteuses de projet. Lien Zoom pour participer: <https://unil.zoom.us/j/2033891670>
- **De juin à fin août, sur rendez-vous si souhaité** : entretien-conseil avec un·e représentant·e du CSE et du SRI
- Délai de soumission des dossiers : **30 septembre 2022, minuit**
- Annonce des résultats : **fin octobre 2022**
- Mise en oeuvre des projets : semestres de **printemps 2023 ou d'automne 2023-24**
Le Hackathon mentionné dans les prestations sera organisé en novembre 2022 pour les projets sélectionnés qui commencent au printemps 2023 (la date précise sera communiquée ultérieurement) et début juin 2023 pour les projets qui commencent à l'automne 2023.

8. Présentation de la demande

La demande doit être déposée par le·la requérant·e UNIL à l'aide du formulaire en ligne disponible à l'adresse : <https://unil-submission.unil.ch/fr/>

Le formulaire doit obligatoirement être accompagné des deux annexes suivantes :

- une lettre d'intention signée par un·e représentant·e de l'/des institution/s partenaire/s.
- une lettre de soutien du Décanat ou du·de la responsable de cursus à l'UNIL (modèle fourni).

En l'absence de ces documents, la demande ne sera pas considérée.

La demande doit être soumise au plus tard le 30 septembre 2022.

9. Rapports et règlement d'utilisation

- Le budget octroyé est versé par le SRI sur un fonds dédié au projet dans la faculté concernée pour l'engagement de l'assistant·e-étudiant·e.

Les candidat·e·s retenu·e·s s'engagent à respecter les points suivants dans le cadre des projets soutenus :

- Respecter les conditions d'engagement et taux de travail de l'assistant·e-étudiant·e
- À la fin du semestre durant lequel s'est tenu le cours, rédiger un rapport relatif au projet, à sa plus-value, son évolution et son bilan. Cela peut s'appuyer sur le bilan rédigé par le·la conseiller·e pédagogique du CSE.
- Mentionner le soutien accordé au projet dans toute publication ou présentation résultant directement du projet;
- Accepter que les autorités des universités partenaires puissent faire référence au projet soutenu dans le cadre de leur communication (site internet, documents, etc.).

10. Contacts

Au Service des relations internationales : erasmus@unil.ch

Au Centre de soutien à l'enseignement : CSE@unil.ch

11. Littérature

- COIL Faculty Guide (first published by the SUNY COIL Center, modified by Coilconsult/Jon Rubin) (Creative Commons Licence)
https://www.unil.ch/files/live/sites/international/files/-New_Website/Temporaire/COIL/1_coil_guide.pdf
- Internationalization in Action (ACE), Connecting Classrooms: Using Online Technology to Deliver Global Learning (this seems to be copyrighted, so please don't distribute)
https://www.unil.ch/files/live/sites/international/files/-New_Website/Temporaire/COIL/2_Connecting-Classrooms-Using-Online-Technology-to-Deliver-Global-Learning.pdf

- Designing and Implementing Virtual Exchange, A Collection of Case Studies (Creative Commons Licence)
https://www.unil.ch/files/live/sites/international/files/-New_Website/Temporaire/COIL/3_ED609252.pdf
- 2020: the year of virtual mobility, Michael Gaebel, European University Association
<https://eua.eu/resources/expert-voices/182:2020-the-year-of-european-virtual-mobility.html>